



African World
Heritage Fund



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Avec le soutien du



Centre du
patrimoine mondial



Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
Direction du Patrimoine Culturel

ANNONCE / APPEL À CONTRIBUTION SEMINAIRE

Thème : “Expériences du patrimoine mondial en Afrique”

14-16 octobre 2014, Rabat, Maroc

CONTEXTE

Depuis juillet 2013, le monde entier compte 981 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Avec un nombre total de 128 biens situés dans 40 États parties, le continent africain compte 13% des biens du patrimoine mondial. Cette modeste représentation nécessite d'initier des projets d'inscription soutenus. Le continent africain est aussi riche en patrimoines et présente une diversité de biens et de pratiques exceptionnels qui méritent d'être promus au niveau mondial. Les résultats du Second cycle de Rapports périodiques pour les États arabes et pour la région Afrique ont été adoptés respectivement lors des 34e et 35e réunions du Comité du patrimoine mondial à Brasilia (2010) et Paris (2011). Les deux rapports périodiques et leurs Plans d'action, ont reconnu la nécessité de renforcer les mécanismes de conservation et de gestion existants au patrimoine mondial par l'utilisation efficace des ressources régionales et la coopération internationale pour le bénéfice des populations. Des questions telles que la connaissance et le savoir-faire coutumier, la pression du développement, l'autonomisation des communautés et les risques politiques ont été mises en évidence comme préoccupations à aborder au cours des années à venir. Beaucoup de bonnes pratiques dans le domaine de la conservation et de la gestion méritent aussi d'être connues et largement diffusées. Les rapports périodiques ont souligné également la nécessité d'organiser des réunions régionales et inter-régionales pour améliorer le travail en réseau et le partage d'expériences sur le continent africain.

En 2012, à l'occasion de la célébration, en Afrique, du 40^{ème} anniversaire de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, le Gouvernement d'Afrique du Sud, le Fonds pour le patrimoine mondial africain et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, ont organisé la Conférence « Vivre avec le patrimoine mondial en Afrique » tenue en Afrique du Sud du 26 au 29 septembre 2012. L'une des recommandations de la conférence est d'organiser une réunion régionale tous les deux ans sur le continent africain. En application de cette recommandation, le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Fonds pour le patrimoine mondial africain, en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et le bureau multi pays de l'UNESCO à Rabat, sont heureux d'annoncer la tenue d'un séminaire international sur le thème : “ Expériences du patrimoine mondial en Afrique”.

OBJECTIF DU SEMINAIRE

Le séminaire vise à réfléchir sur les expériences du patrimoine mondial en Afrique, concrètement dans les domaines liés au cadre coutumier, à la gestion, à la participation communautaire, à la sensibilisation économique et aux impacts des conflits armés.

Le but est d'analyser les pratiques de gestion des sites africains du patrimoine mondial en vue de partager les expériences sur les réussites et les défis d'intérêt régional et international.

Les résultats de la conférence seront publiés.

THÈME ET CONTENU DU SEMINAIRE

Le thème général du séminaire est : « **Expériences du patrimoine mondial en Afrique** ».

Ce thème sera abordé à travers les quatre sous-thèmes suivants :

1. **Reconnaissance, formalisation et documentation des systèmes de gestion traditionnels** : malgré les dénégations subies pendant les périodes coloniale et postcoloniale, les systèmes coutumiers de gestion ont aidé à la survie de plusieurs biens du patrimoine culturel et naturel en Afrique. Les communications pourraient s'appesantir sur les expériences de formalisation et de documentation des systèmes existants. Elles pourraient aussi réfléchir sur les possibilités d'harmonisation des systèmes existants avec les mécanismes de gestion moderne y compris ceux qui sont déjà approuvés pour le patrimoine mondial. Elles pourraient enfin évaluer les systèmes actuels et proposer des scénarii réalistes de leur (ré)utilisation à différents niveaux académiques et managériaux du patrimoine.
2. **Le patrimoine mondial dans les zones de conflit et post-conflit et les stratégies de réhabilitation** : l'existence de zones de tension en Afrique a un impact direct sur la qualité de conservation de plusieurs biens du patrimoine. A titre d'illustration, 14 des 17 sites africains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril sont situés dans des pays en conflit ou affectés par des conflits au cours des dix dernières années. Qu'il s'agisse de conflits actifs ou récents, il est important de diagnostiquer les impacts et de définir les stratégies de résistance et de résilience. Une meilleure connaissance des enjeux et des stratégies de réhabilitation serait aussi bénéfique.
3. **Expériences sur le patrimoine mondial et le développement en Afrique** : avec une croissance économique globale d'environ 5% au cours des dix dernières années, l'Afrique est un continent en plein développement. Malgré les impacts positifs, les dynamiques observées çà et là au double plan économique et social sont parfois à l'origine de pressions diverses sur les conservatoires que sont les biens naturels et culturels. En particulier, les activités minières, agricoles et les nouveaux établissements humains peuvent constituer des défis pour la durabilité des attributs et des valeurs des sites. Il y a lieu de capitaliser sur les expériences et d'élargir les perspectives nationales à des enjeux internationaux en termes de planification, de ressources et de développement durable.

4. **Enjeux et défis de conservation du patrimoine mondial en Afrique** : A la lumière des plans d'action découlant du deuxième cycle de Rapports Périodiques pour les régions Arabe et Afrique, le patrimoine immobilier, culturel et naturel, fait face à de sérieux défis. La problématique de gestion des risques et catastrophes doit s'élargir désormais aux effets de changement climatique. De plus, l'implication des centres académiques pour la production de données et savoirs axés sur le patrimoine mondial devient un enjeu stratégique au même titre que la participation des communautés locales et la mise en œuvre des échanges/réseaux professionnels et institutionnels. Ce sont-là autant d'aspects de conservation qu'il serait intéressant d'illustrer avec des expériences et des cas concrets pendant le séminaire.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'appel à communication est ouvert à une gamme variée de publics ayant travaillé ou travaillant sur le patrimoine africain. Au total, vingt (20) participants seront sélectionnés dans les groupes ci-dessous :

- chercheurs et universitaires ;
- professionnels et praticiens du patrimoine culturel et naturel ;
- communautés riveraines des biens du patrimoine mondial ;
- acteurs du développement.

La participation et la prise en charge des participants au séminaire sont conditionnées par la sélection du résumé et la réception de l'article complet par les organisateurs. Le Gouvernement du Royaume du Maroc prendra en charge les voyages internationaux et le séjour au Maroc pour les participants sélectionnés.

SOUSSION DES RÉSUMÉS ET ARTICLES

Les candidats sont invités à soumettre le résumé de leur article au plus tard le 30 avril 2014. Tout résumé sera présenté selon le format ci-après :

- Sous-thème préféré
- Titre du document
- Résumé du document (maximum 500 mots)
- Nom et affiliation des auteurs
- Contacts (numéros de téléphone et email fonctionnels exigés).

Tout candidat dont le résumé a été approuvé est prié de soumettre son "article complet" au plus tard le 31 juillet 2014. Seuls les candidats ayant envoyé leur "article complet" dans les délais impartis seront pris en charge par les organisateurs.

Tous les participants ayant présenté une communication au séminaire, seront priés d'envoyer la version finale aux organisateurs au plus tard le 30 novembre 2014. Le format et les spécifications du

document final seront envoyés aux participants après la sélection des résumés. Un comité éditorial sera mis en place pour évaluer les articles.

CONTACTS

Pour la soumission des résumés de communication et pour plus de renseignements sur le séminaire, merci de prendre contact simultanément avec :

- M. Samir Kafas : kafas255@yahoo.fr
- M. Abdoul Aziz Guissé : abdaziz3155@gmail.com
- Mme Vanessa Fanjul : VanessaF@awhf.net

OBTENTION DU VISA

Pour les participants ayant besoin de visa pour se rendre au Royaume du Maroc, les organisateurs du séminaire vous feront parvenir une lettre d'invitation officielle. Le participant sera responsable d'obtenir le visa d'entrée en contactant l'Ambassade du Royaume du Maroc la plus proche. Le participant sera responsable de réaliser les démarches nécessaires à l'obtention du visa.